

Référentiel formation  
Sécurité des salariés des Entreprises Extérieures  
aux risques des industries  
Initiale Niveau 1

*Face à face pédagogique en français et en langue étrangère : 7 heures*

1. Tour de table – Introduction
2. Contexte et enjeux de la sécurité
3. Les risques et moyens de prévention/protection
4. Organisation de la prévention lors des interventions
5. Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de Niveau 1
6. Conclusion
7. Evaluation des connaissances des stagiaires

L'objectif de ce document est de guider les animateurs quant aux thèmes à développer, en précisant pour chacun des thèmes, un objectif et des messages essentiels à transmettre aux stagiaires.

A partir des objectifs de formation, chaque animateur devra créer un contenu pédagogique et les documents correspondants et devra construire ses présentations, exemples, exercices et cas concrets à partir des risques généraux et spécifiques présents chez les industriels donneurs d'ordre, ainsi que des règles de sécurité et des procédures qui y sont pratiquées.

Il devra adapter son discours et ses exemples au niveau et à l'activité prépondérante des stagiaires de son groupe.

L'animateur valorisera la diversité des expériences des stagiaires, pour favoriser la prise de conscience des risques liés à la coactivité. Il devra faire s'exprimer chacun sur sa vision de la sécurité et de la prévention.

L'animateur devra orienter son stage de manière positive, vers la prévention des accidents. Pour cela, il vaut mieux écarter la notion de faute, au profit de la recherche des causes et des responsabilités.

L'animateur veillera particulièrement aux points suivants :

- Utiliser un langage simple
- Etre attentif aux différences de niveaux et de cultures
- Utiliser les retours d'expérience pour illustrer les incidents/accidents
- Utiliser des illustrations (photos, documents, vidéo...) sur des accidents réels et leurs conséquences
- Utiliser des documents tels que permis de travail ou autorisation de travail et procédures en vigueur dans les entreprises.

Présentation des objectifs pédagogiques de la formation initiale Niveau 1 :

- Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel ;
- Comprendre les risques liés à l'activité industrielle ;
- Comprendre les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises ;
- Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées ;
- Savoir réagir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents ;
- Intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes et acquérir une culture sécurité.

## 1 – Tour de table – Introduction

(~ 20 à 30 min)

- Présentation du formateur (parcours, expériences,...) ;
- Présentation des stagiaires (activités, fonction, sites d'intervention,...) ;
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivité (Entreprises Utilisatrices & Entreprises Extérieures mais également Entreprises Extérieures & Entreprises Extérieures) ;
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites ;
- Présentation du programme de la formation ;
- Organisation pratique de la formation.

## 2 – Contexte et enjeux de la sécurité

(~ 45 min à 1h15)

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection ;  
 $Risque = (Danger \times Exposition) - Prévention$
- Statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles ;
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ;
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

## 3 – Les risques et moyens de prévention / protection

(~ 2h45 à 3h15)

Le formateur expose les risques suivants, les moyens de prévention et équipements de protection associés (EPC et EPI) ainsi que les habilitations nécessaires.

- **Risques à développer impérativement :**
  - Circulation et accès aux sites ;
  - Risque chimique ;

- Amiante ;
  - Incendie / Explosion (y compris présentation ATEX) ;
  - Utilités (azote, vapeur, autres gaz, air comprimé, etc.) ;
  - Électricité ;
  - Risque machines ;
  - Risque thermique (travaux à proximité de points chaud / froid) ;
  - Bruit ; vibrations
  - Travaux en hauteur ;
  - Manutention mécanique / Levage ;
  - Manutention manuelle ;
  - Travaux en espaces confinés ;
  - Désordre.
- **Risques à évoquer systématiquement mais à développer en fonction du public :**
    - Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations ;
    - Pression et nettoyage haute pression ;
    - Rayonnements ionisants et non ionisants ;
    - Sablage ;
    - Risque biologique et légionnelles ;
    - Travaux à proximité de voies ferrées ;
    - Risque de noyade (voies d'eau, bassins, ...) ;
    - ...

*Nota : L'évocation systématique consiste à sensibiliser le stagiaire aux risques qui peuvent être présents à proximité de son activité et lui apprendre à savoir réagir en conséquence (exemple : respect du balisage,...).*

## 4 – Organisation de la prévention lors des interventions (~ 45 min à 1h)

- **Présentation des procédures et consignes et illustration avec des modèles :**
  - Le plan de prévention ;
  - Les autorisations de travail, et les différents permis ;
  - Les consignes et les modes opératoires ;
  - La consignation et déconsignation.

## 5 – Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de Niveau 1 (~ 20 à 30 min)

- La nécessité de préparer le travail ;
- L'obligation de respecter les mesures du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis ;
- En cas d'écart avec les mesures, ou de situation de travail dégradée (situation de travail non conforme à la situation initiale), l'obligation de :
  1. Arrêter le travail,
  2. Se mettre et mettre les autres en situation de sécurité,
  3. Informer son supérieur hiérarchique qui informe l'entreprise utilisatrice,

4. Le cas échéant, participer avec l'entreprise utilisatrice à la définition des actions correctives et à la révision de l'analyse des risques.
- Le droit de retrait devant danger grave et imminent ;
  - Les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non qualité du travail.

**Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »**

## **6 – Conclusion**

(~ 10 à 15 min)

Rappeler l'importance du comportement individuel et du respect des consignes et l'élargir sur le savoir être (ordre et propreté, respect des consignes environnementales, addictions, vigilance, précipitation, etc.).

## **7 – Évaluation des connaissances des stagiaires**

(~ 30 min + 15 min de correction)

Evaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective.  
Ce chapitre sera traité ultérieurement avec les organismes retenus.

**Important** : Le formateur devra intégrer les notions de comportement et de responsabilité du titulaire de l'habilitation de Niveau 1 au cours de son déroulé pédagogique.

## ANNEXE concernant le travail sur les échafaudages (extrait de la recommandation R408)

Chaque opérateur travaillant sur échafaudage doit être capable de suivre les règles suivantes :

- \* **Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage**
  - Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation
- \* **Respecter les limites de charges**
  - En cas de stockage de matériaux, respecter les limites de charges des planchers d'échafaudages.
- \* **Maintenir l'échafaudage en sécurité**
  - Prendre des mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées
  - Veiller à remettre en place aussitôt que possible les mesures de protections collectives qui ont été déplacées

*NOTA ANFAS: Par le biais de personnes compétentes au montage d'échafaudage.*
- \* **Tenir compte de la co-activité sur les chantiers**
  - Veiller à ne pas créer de risques pour les travailleurs avoisinants (chutes d'objets, effondrement de charges)
- \* **Signaler les situations dangereuses**
  - Informer le responsable du chantier
  - Savoir réagir en cas de danger immédiat